



scm-dgo

SERVICE DE CONTROLE DES MEDICAMENTS

Adresse postale: rue Stevin 137, 1000 Bruxelles – Tel.: 02-285 42 00 – Fax: 02-285 42 84 – E-mail: dgo\_scm@apb.be

## LISTE DE RETRAIT 11/07/2013

<http://www.apb.be>

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM. Après le 30 septembre 2013 ceux-ci ne seront plus crédités. Ne pas oublier, sur tous les triptyques, votre cachet, numéro d'immatriculation et numéro de compte bancaire, si modifié, ainsi que les numéros des lots des conditionnements renvoyés. Les firmes ne sont pas obligées de rembourser les conditionnements qui ont dépassé la date de péremption.

### POUR NON-CONFORMITE

### MATIERES PREMIERES

**A la demande du S.C.M. ou de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé**

NOM DU PRODUIT	PRESENTATION	DETENTEUR D'AUTORISATION	NUMERO(S) DE(S) LOT(S)	RAISON
BACITRACINUM CNK 2475 952	1 g	ABC CHEMICALS	08L17V0254 (Cond. 051211-110795)	L'étiquette mentionne erronément <b>81000 UI/g</b>
CNK 2475 960	5 g		08L17V0254 (Cond. 021211-110794)	à la suite du nom alors que le produit est dosé à 64000 UI/g

**ATTENTION** : Les produits portant également le numéro de lot 08L17V0254 mais un autre numéro de conditionnement, respectivement Bacitracinum 1 g, Cond. : 140213-130083 et Bacitracinum 5 g, Cond. : 140213-130082, et portant une étiquette mentionnant le dosage correct (64000 UI/g) ne font dès lors **PAS** partie de ce retrait. Ils ne doivent donc pas être retournés.

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.  
Directeur du S.C.M.